

# Ensemble, continuons pour Mantes-la-Jolie

# Ensemble, continuons pour Mantes-la-Jolie

# Ensemble, continuons pour Mantes-la-Jolie



*Chère Mantaïse, cher Mantaïs,*

L'élection de notre nouveau conseiller général à l'Assemblée Départementale est l'opportunité pour moi d'un engagement qui me tient à cœur.

À l'issue d'une décision de justice, mon mari, a été démis de ses fonctions de Président du Conseil général avec une particulière brutalité. Si je m'engage dans cette campagne, en tant que suppléante, c'est avant tout pour lui dire toute ma confiance, que je partage avec tant de Mantaïses et de Mantaïs.

Notre famille est mantaïse depuis 16 ans. Avec nos 4 enfants, nous nous sommes profondément attachés à Mantes-la-Jolie dont nous avons vu progressivement embellir chaque quartier ; nous avons découvert la gentillesse, la générosité, la diversité culturelle si attachante de tous ses habitants qui sont sa richesse.

Cadre de la Fonction Publique Hospitalière, j'ai eu la chance de travailler à la Direction de l'Action Sociale du Conseil général, alors que Marc Scwhob était le Vice-Président chargé des Affaires Sociales et Franck Borotra le Président ; je sais donc d'expérience à quel point cette institution est un partenaire essentiel au développement de notre ville.

J'ai ensuite rejoint l'Hôpital de Mantes-la-Jolie pour une nouvelle étape professionnelle ; j'y ai rencontré des personnes se trouvant, à un moment de leur vie, dans une situation difficile à surmonter.

Ces expériences m'ont montré toute l'importance de la solidarité, du lien fraternel qui nous engage les uns envers les autres pour mieux vivre ensemble.

Avec Michel Vialay, nous partageons ces valeurs essentielles.

Bien sûr, la suppléance revêt essentiellement un caractère symbolique. Soyez assurés, pour autant, que je mettrai toute mon énergie à votre service, pour notre ville, pour notre Mantes si jolie.

*Ensemble,  
continuons pour Mantes-la-Jolie*

*P. Bédier*

Pascale BÉDIER

## Ils nous soutiennent

Michel Sevin, ancien Maire de Mantes-la-Jolie, Président du comité de soutien

**ILS NOUS ONT DÉJÀ REJOINTS :** ABREU Fernand • ANTONA Nicole et Jean-Claude • ASSOUMANI Baraka • BA Fatimata • BALL Aminata • BARRY Oumar • BOURLON Michel • BRENIER Pierre • BRON Lyliane • CABLAN Chrystelle • CHAIB Mohamed • CHANLIAUD René Noel et Christiane • CHRISTOPHE André et Joël • COLONNA Jean-Luc et Yvonne • CONDOLO Véronique • COSTES Jean-Marie et Jeannine • COULT Christian • COUTEAUD Francis • DAHBI Mohammed • DAVID Kiwellon • DAVILMA Alain • DE FREITAS ARAUJO Gabriel • DELEBARRE Nicolas • DEME Aïssata • DIA Abou • DIALLO Souleymane • DIOP Habibata • DUGET Nadine • DUMENIL Jean-Pierre • DUMOULIN Cécile • DUPUIS Patrick • EDOUARD Jean-Pierre • ESCRICH Catherine • ESSABAK Kébir • FORTIER Magali • GODARD Jacques • GODIN Jean-Pierre • GOMES Franck • GUISSÉ Amadou • GUY Jean-Marie • HEBBELINCK Elisabeth • JAUREGUY Marie-Thérèse • JOUHANNEAUD Claude • HENRY Joël • KAMARA Bassirou • KERHERVE Jeannine et Pierre • KHELIFI Rachid • KHERBOU Saïd • KOLHOFF David • LAGLOIRE Joseph • LAINE Annie • LANGLOIS Evelyne • LANDAIS Pol - LASTENNET Jean-Yves • LAZAAR Youssef • LECA Jean-Paul • LECLERT Françoise • LEGENDRE Odette • LEPELTIER Robert et Mireille • LUANGKHAM Hong Thong et Iene • MARTIN-VIGNOLA Françoise • M'BAYE Salamata • M'BODJI Oumar • MENDY Marie-Jeanne • MOISSERON Denise • MORILLON Atika • MOSCODIER Bernard • MOUMEN Driss et Lalla Fatima • MUZART Catherine • M'VILA Jean • NABIS Eléonore • NAHAR Nabil • NOEL Claude • OUAHIB Joëlle • PHILIPPE Henri • PICARD Claude • PIVERT Patrick • OSTORERO Fabrice • PELLETIER Philippe • PIERROT Christian • RHFIR Abdelkrim • ROBINET Alain • ROBIOLLE Françoise • SAINTARD Jean • SAJID Taoufik et Laïla • SAKHO Aïssata • SANANIKONE Chantarasy • SANTINI Jean-Luc • SCHUHL Claude • SCHWAB Colette • STOBER Richard • SY Fatimata • TAHI Marie • TARDIVON Danielle • TAURISSON Fabrice et Bénédicte • TCHEKECH Ahmed et Zohra • TOUNTI Ahmed • TOURE Amadou • TRAORE Kardiadou • TROGNON Christian • TSHIMANGA Véronique • TSOUMBOU Marcel • UCLET José • VANDERBRUGGEN André et Jeannine • ZAOUIYA Salah • et tous ceux qui n'ont pas pu figurer dans cette liste... Ainsi que tous les élus de la Majorité Municipale...

## Rejoignez-nous !

« Ensemble, continuons pour Mantes-la-Jolie » :

3, place Saint-Jacques • 78200 • Mantes-la-Jolie • Tél. : 01 30 63 97 61

Email : michel.vialay@gmail.com • Site Internet : www.ensemblepourmanteslajolie.com



*Chère Mantaïse, cher Mantaïs,*

L'élection cantonale des 21 et 28 juin prochains est essentielle pour l'avenir de notre ville. Elle décidera de qui nous représentera au Conseil général des Yvelines.

Or, si notre ville a entamé depuis 1995 un redressement spectaculaire, celui-ci n'a été possible que grâce au soutien actif du Conseil général qui nous a aidé à réaliser les investissements CONSIDÉRABLES qui avaient été négligés par les précédentes majorités socialistes (routes, éclairage public, ceinture verte, rénovation urbaine, équipements...).

Ce redressement n'est pas terminé : aujourd'hui encore, beaucoup de nos services sont financés par le Conseil général, à hauteur de 10 % de notre budget. Crèches, réussite éducative, prévention spécialisée, toute notre politique municipale se fait avec l'aide du Conseil général des Yvelines qui accompagne aussi activement nos associations.

En tant que maire, je connais bien les dossiers concernant notre Ville, qui est son propre canton. En tant que seul candidat appartenant à la MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE, je suis en phase avec les équipes et les politiques du au Conseil général. Les autres, nécessairement dans l'opposition, combattront ces politiques comme ils le font depuis 1995. Ils en ont évidemment le droit mais les conséquences pour Mantes seraient catastrophiques.

vu le candidat. SIREN 442 504 684 00014. Ne pas jeter sur la voie publique.

Mantes-la-Jolie a changé et il reste beaucoup à faire. Pour continuer à avancer ensemble, j'ai besoin de votre confiance et de l'aide du Conseil général. En m'élisant les 21 et 28 juin prochains, vous montrerez que vous voulez poursuivre le travail commencé ensemble et dont vous trouverez une synthèse dans les pages qui suivent.

Ensemble, continuons pour Mantes-la-Jolie

*Ensemble,  
continuons  
pour Mantes-la-Jolie*

*Michel Vialay*

Michel VIALAY  
Maire de Mantes la Jolie

« Ensemble, continuons pour Mantes-la-Jolie » :

3, place Saint-Jacques • 78200 • Mantes-la-Jolie • Tél. : 01 30 63 97 61

Email : michel.vialay@gmail.com • Site Internet : www.ensemblepourmanteslajolie.com

# Mener à bien les grands projets

Le Conseil général aide la ville de Mantes-la-Jolie à financer les grands projets sur son territoire. Entre 2002 et 2014, le Conseil général des Yvelines verse près de 4,5 millions d'Euros par an pour aider notre ville, notamment dans le cadre du plan « Mantes en Yvelines. »

Cet argent à servi, notamment, à financer les projets suivants :

- réfection complète de la place Henri-Dunant;
- ceinture verte, aménagement des berges de Seine;
- réfection de l'éclairage public avenue du général de gaulle.



# Aider les personnes en difficulté

## Aînés

Le département a mis en place une politique efficace pour permettre aux personnes qui le souhaitent de rester à domicile le plus longtemps possible (plan de soutien, garde à domicile...) L'allocation personnalisée à l'autonomie permet de rémunérer les personnes qui viennent à domicile pour aider dans les gestes quotidiens.



## Aide sociale

en direction des familles en difficulté.

- 5 200 ménages aidés à Mantes-la-Jolie;
- 3 000 visites à domicile en 2008;
- 1 350 RMI versés pour les familles en difficulté.

Lutte contre l'exclusion, prévention et protection de l'enfance: soutien aux familles par un accompagnement et/ou des aides financières, procédures d'adoption.



## Handicap

La Maison départementale des personnes handicapées facilite toutes les démarches:

- informe et accompagne la personne handicapée depuis l'annonce du handicap et tout au long de son évolution;
- évalue les besoins sur la base d'un projet de vie.

La Prestation de Compensation du Handicap fournit les financements indispensables à la prise en charge de l'aide nécessaire à l'accomplissement des gestes quotidiens.



# Améliorer la qualité de vie au quotidien

## Projets sociaux

Le Conseil général aide à financer des projets concertés ayant un caractère social grâce au Contrat Social de territoire d'un montant d'1 million d'Euros par an versés à la ville de Mantes-la-Jolie (sécurité autour des écoles, correspondants de nuit ...).

## Garder nos enfants

Le Conseil général aide les villes à augmenter l'offre de garde d'enfants en soutenant les structures communales ou associatives innovantes. L'aide se situe non seulement dans l'investissement (50 % du total) mais aussi dans le fonctionnement jusqu'à 2000 euros par an et par enfant gardé.

## Aide au permis de conduire

Le Conseil général des Yvelines propose aux enfants des familles à revenu modeste une aide de 500 euros pour financer leur permis de conduire en échange d'un travail d'intérêt collectif utile à l'intérêt général.

## Le meilleur équipement pour nos enfants



Le Conseil général des Yvelines finance en partie l'équipement de nos écoles en tableaux numériques interactifs dans 11 écoles de la ville. Ces tableaux à la pointe de la technologie permettent de rendre plus facile l'acquisition du savoir.

